VILLE DE CARCASSONNE

N° 26112

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONCLUSION D'UN BAIL CIVIL AVEC LA SCI JEPHI POUR LES LOCAUX SITUÉS 1 BOULEVARD OMER SARRAUT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2122-22

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2026 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant la décision de louer des locaux dépendant d'un immeuble sis au 1 Boulevard Omer Sarraut au rez-de-chaussée avec une entrée au 53 Boulevard Jean-Jaurès après de la SCI JEPHI, représentée par Monsieur THENE.

Considérant que la location comprend une pièce d'accueil, deux bureaux, une salle de réunion, deux WC et deux caves pour une superficie de 130m².

Considérant que la présente décision a pour objet de conclure un bail civil avec la SCI JEPHI à compter du 1er novembre 2026 jusqu'au 31 octobre 2027, soit une durée d'un an. Ce bail interviendra moyennant un loyer mensuel de 1 300 euros, le règlement de la taxe foncière et la prise en charge des fluides.

Considérant qu'il convient de formaliser cette location par le bail civil joint à la présente décision.

DECIDE

Article 1 : D'approuver le bail civil avec la SCI JEPHI pour la location de locaux à usage de bureaux, situés 1 Boulevard Omer Sarraut pour les besoins des services pour une durée d'un an à compter du 1 novembre 2026 jusqu'au 31 octobre 2027.

Article 2 : De procéder au paiement d'un loyer mensuel de 1 300 euros.

Article 3 : De procéder au versement chaque trimestre en sus du loyer d'une provision pour couvrir les charges d'un montant de 200€ ainsi qu'une provision pour couvrir l'impôt foncier d'un montant de 650€.

Article 4 : D'autoriser le Maire à signer tout acte et document lié.

Carcassonne, le 17 septembre 2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

MAIRIE DE CARCASSONNE 024 AUDE 11000

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211100698-20260917-34156-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026
Publication : 03/11/2026